

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Réalisées entre particuliers	HT	TTC
Moins de 50 000 €	5 417 €	6 500 €
De 50 001 € à 75 000 €	6 667 €	8 000 €
De 75 001 € à 100 000 €	8 333 €	10 000 €
De 100 001 € à 150 000 €	10 000 €	12 000 €
De 150 001 € à 200 000 €	11 667 €	14 000 €
De 200 001 € à 250 000 €	13 333 €	16 000 €
De 250 001 € à 300 000 €	15 000 €	18 000 €
De 300 001 € à 400 000 €	16 667 €	20 000 €
De 400 001 € à 600 000 €	20 833 €	25 000 €
De 600 001 € à 1 000 000 €	29 167 €	35 000 €
Plus de 1 000 000 €	41 667 €	50 000 €

FONDS DE COMMERCE

20% 23,92%

LOCATIONS

Commerciales ou professionnelles

Honoraires de négociation (sur la première période triennale à la charge du preneur)	10%	11,96%
Honoraires de rédaction d'un bail professionnel (à la charge du preneur)	800 €	957 €
Honoraires de rédaction d'un bail commercial (à la charge du preneur)	1 000 €	1 196 €

Habitations

(Honoraires supportés à la charge du propriétaire, moitié à la charge du preneur dans le respect des dispositions de l'article 5 de la loi du 06/07/1989)

Honoraires de négociation (sur le loyer annuel)	13%	15,55%
Rédaction Bail	348,36 €	416,64 €
Box et garage	152,45 €	182,33 €
Renouvellement des baux au contrat de location (à la charge du demandeur)	174,18 €	208,32 €
Congé pour vente ou reprise à la charge du propriétaire		

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Où l'une des parties est un professionnel de l'immobilier ou assimilés (notamment Promoteur, Marchands de bien, personnes publiques ou Maître d'Ouvrage d'une construction immobilière, etc...)

	HT	TTC
Au dessus de 300 001 €	13%	15,55%
De 180 001 € à 300 000 €	15%	17,67%
Jusqu'à 180 000 €	18%	21,53%